

Hubert OTT

*Député du Haut-Rhin
Commissaire au développement durable
et à l'aménagement du territoire*

Monsieur Pap NDIAYE
Ministre
**Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse**
110, Rue Grenelle
75357 PARIS SP07

Paris, le 15 mars 2023

Monsieur le Ministre,

Je tenais à attirer votre attention sur le projet de la Région Grand Est de fermeture du lycée professionnel polyvalent Charles de Gaulle de Pulversheim.

Ce lycée haut-rhinois est situé à 10 kilomètres au nord de Mulhouse et incarne une belle histoire industrielle alsacienne, celle du bassin potassique qui a fait les grandes heures du territoire au 20ème siècle. En ce sens, il est intimement lié à l'ambition productive et industrielle de notre région, mais également au contexte particulier transfrontalier entre notre pays, l'Allemagne et la Suisse. Dans le prolongement de cette tradition, cet établissement dispense des formations et enseignements de qualité dans les domaines de la chaudronnerie et de l'électricité, qui pour cette dernière est adossée d'un enseignement bilingue.

La force du lycée Charles de Gaulle de Pulversheim, est d'avoir su élargir son offre en proposant, en complément de ce socle reconnu, une filière spécifique de formation aux métiers de la sécurité. Là aussi, l'intuition des porteurs du projet a été pertinente. Cette offre de formation aux métiers de la sécurité est donc cruciale et d'autant plus nécessaire que la filière est en tension. En Alsace, seuls deux établissements forment actuellement à ces métiers de la sécurité : le lycée Emile Matthis à Strasbourg dans le Bas-Rhin, et le lycée Charles de Gaulle de Pulversheim, menacé de fermeture.

Unique en Alsace, le lycée dispose de locaux parfaitement dimensionnés à la pratique des métiers enseignés et a réussi à créer un écosystème offrant des conditions optimales à leur formation à la fois pratique, professionnelle et théorique. Ce scénario enviable permet à la jeunesse de réinvestir directement leurs acquis dans les entreprises locales. Le lycée fait ainsi la jonction avec les réalités de l'économie rhénane tant du côté alsacien, qu'allemand ou suisse.

Ainsi, le pari qui a été fait d'installer ce lycée dans notre ancien bassin potassique a largement réussi. Toutes celles et ceux qui connaissent cet établissement s'accordent à dire qu'il occupe une place essentielle tant pour le bassin de vie, que pour l'ensemble de l'économie alsacienne.

Malgré toutes ces réalités qui plaident largement en faveur de la pérennité du lycée Charles de Gaulle, la Région Grand Est projette de le fermer brutalement en redéployant les formations dans différents autres sites du département. Cette décision n'est guidée que par la seule logique comptable qui, analysée de près, s'avère contestable. En effet, le coût important du transfert et de l'aménagement dans les futurs sites d'accueil de ces formations très spécifiques n'a rien de négligeable. Quant au taux d'occupation du lycée Charles de Gaulle avancé comme argument, il s'avère faux car s'appuyant sur des calculs de surface qui font la confusion entre des locaux à vocations totalement différentes : salles de classe et plateaux techniques.

Mais la question la plus préoccupante est celle qui concerne la dimension humaine. La formation et l'enseignement nécessitent une véritable aventure humaine, celle-ci se construit au quotidien entre des élèves, des professeurs, une direction et les familles concernées. Je me suis personnellement rendu sur place à plusieurs reprises pour prendre contact avec l'équipe dirigeante, l'équipe pédagogique, le personnel technique et les élèves et je mesure ainsi très précisément qu'à Pulversheim, toutes les conditions sont réunies pour assurer la réussite des élèves et garantir l'excellence de leur formation. Fermer ce lycée, c'est donc balayer d'un revers de main une aventure humaine extraordinaire, tournée vers le projet professionnel des jeunes de notre territoire et de l'avenir de ce dernier.

Fermer ce lycée, c'est renier une grande histoire, débutée il y a 120 ans lors des années minières haut-rhinoises, prolongée aujourd'hui par le lycée Charles de Gaulle qui incarne la volonté d'assurer des formations dans ce bassin d'emploi.

Fermer ce lycée, c'est renoncer au besoin grandissant de proximité auquel nos concitoyens aspirent et dont l'État, à l'initiative du Président de la République et du Gouvernement, a fait l'une de ses priorités.

Fermer ce lycée, c'est accentuer la fracture territoriale en abandonnant une ville moyenne qui à l'échelle du territoire, se présente comme un pôle d'attractivité incontestable et qui malgré les crises et les difficultés a su se réinventer pour répondre aux enjeux et aux besoins nouveaux.

Fermer ce lycée, c'est aller à l'encontre de ce que nous portons et de ce qui est plus que jamais essentiel, prendre en compte l'humain.

Nous pouvons entendre des arguments économiques - encore faut-il qu'ils soient incontestables - mais nous devons absolument, et sans concession, prendre en compte les projets et la réalité dans lesquels s'inscrivent les habitants de la ruralité.

C'est pourquoi, au vu de l'importance des enjeux et de votre intérêt, que je sais vif et que je partage, en ce qui concerne la formation de nos jeunes, je tenais à vous sensibiliser à ce sujet. En conséquence, je vous saurai gré de toute potentielle intervention qui permettra de garantir le maintien du lycée Charles de Gaulle de Pulversheim.

En vous remerciant pour l'attention accordée à ce dossier, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

*Avec mon engagement fidèle
et dévoué*

Hubert OTT

Copies conformes :

- Monsieur Olivier DUSSOPT, Ministre du Travail, du Plein emploi, et de l'Insertion
- Madame Carole GRANDJEAN, Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels